Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

ROYAUME-UNI – Des embryons hybrides homme-animal autorisés

Par Eric MEUNIER

Publié le 19/05/2008, modifié le 09/03/2026

Les embryons humains-animaux, chimères de certains romans : voici les nouveaux organismes que le Royaume-Uni vient d'autoriser dans le domaine de la recherche. La chambre des communes anglaise a en effet modifié le 20 mai 2008 la loi sur la fertilisation humaine et l'embryologie en adoptant un article permettant la création d'embryons hybrides humain-animaux à des fins de recherche [1]. Avec le soutien du premier ministre Gordon Brown, cette modification de la loi est annoncée comme devant permettre d'ouvrir la voie à de nouveaux types de traitements. Mais pour certains membres du parlement anglais, comme Edward Leigh, les bénéfices médicaux affichés sont basés sur "l'exagération, la mésinformation et l'hyperbole". L'église anglicane a également fait entendre sa voix par le biais du Cardinal Keith O'Brien, qui a décrit ces recherches comme "une attaque monstrueuse aux droits de l'Homme, à la dignité humaine et à la vie humaine" [2]. Considérés par certains comme moralement inacceptables et n'offrant aucune garantie de percée médicale, ces embryons hybrides ont finalement été autorisés par 336 votes contre 176. Aucun des amendements visant à interdire les embryons à 50% d'ADN animal issus de la fertilisation d'ovules animaux par du sperme humain ou inversement, ou celui cherchant à limiter leur utilisation, n'ont été adoptés. Les embryons hybrides ou chimères qui pourront maintenant être créés seront de deux types : des cybrides, à savoir un noyau de cellules humaines transplanté dans une cellule animale (99,9% du génome est alors humain), des "vrais" hybrides, à savoir des ovules d'animaux fertilisés par du sperme humain ou inversement, ou encore des chimères qui seront des cellules humaines modifiées par transgénèse avec de l'ADN animal. Ces chimères pourront être maintenues "en vie" durant 14 jours mais ne pourront être transplantées dans des utérus animaux ou humains [3].

[1] The Independent, 20 mai 2008
http://www.independent.co.uk/news/u...

[2] The Washington Post, 19 mai 2008 http://www.washingtonpost.com/wp-dy...

[3] http://www.timesonline.co.uk/tol/ne...

Adresse de cet article : https://infogm.org/royaume-uni-des-embryons-hybrides-homme-animal-autorises/